

68600



## COMMUNE DE OBERSAASHEIM

### PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'OBERSAASHEIM DE LA SEANCE DU 31 AOUT 2023

*Sous la présidence de Madame Marie-Laure GEBER, Maire.  
Madame le Maire souhaite la bienvenue à tous les membres présents.  
Elle ouvre la séance à 19h30.*

Présents :

HAUMESSER Christian  
MELAYE Angéline  
CORTIJO Juan

1<sup>er</sup> Adjoint au Maire  
2<sup>me</sup> Adjointe au Maire  
3<sup>me</sup> Adjoint au Maire

ACKERMANN Gérard – COMBRE Rémy – FROMM Christine – FURLING Magalie –  
GUIRA Rita – HILDWEIN Joël – MAYNARD Marlyse – SCHUBNEL Thierry –  
SPINDLER Camille

Absents :

Néant

Secrétaire de séance :

Madame SPITZ Rachel

L'ordre du jour est le suivant :

- 1) Approbation du dernier procès-verbal
- 2) Périscolaire – Convention avec la Commune de Geiswasser
- 3) Périscolaire – Convention avec l'Association PREALIS
- 4) Rapport d'activités Communauté de Communes Alsace Rhin Brisach 2022
- 5) Baux de chasse 2024/2033 – désignation des membres appelés à siéger
  - a) Commission Consultative Communale de la Chasse 4C
  - b) Commission de dévolution
- 6) SIVOS Obersaasheim – Geiswasser : Désignation des délégués
- 7) Salle Polyvalente – Règlement et tarification
- 8) Divers

### **1. Approbation du dernier procès-verbal**

Le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 04 juillet 2023 a été transmis à tous les membres avant la réunion. Aucune observation n'ayant été formulée, il est approuvé à l'unanimité.

### **2. Périscolaire – Convention avec la Commune de Geiswasser**

Madame le Maire présente la convention de participation financière de la Commune de Geiswasser aux frais de fonctionnement du périscolaire d'Obersaasheim - Geiswasser.

Elle précise que les frais de fonctionnement réalisés par PREALIS seront intégralement supportés par la Commune d'Obersaasheim. La Commune de Geiswasser, quant à elle, s'engage à verser une participation financière à la Commune d'Obersaasheim.

Les contributions respectives des deux communes sont fixées au prorata du nombre d'enfants de chaque commune fréquentant le périscolaire.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- Approuve la convention de participation financière annexée à la présente délibération.
- Charge Madame le Maire ou son représentant de signer tout document afférent à ce dossier.

### **3. Périscolaire – Convention avec l'Association PREALIS**

Madame le Maire présente la convention qui a pour objet la mise en place opérationnelle de la restauration scolaire et du périscolaire du soir, notamment en définissant les modalités de coopération entre les communes d'Obersaasheim et de Geiswasser et PREALIS.

La convention fixe les moyens financiers alloués par les deux communes et les modalités de mise à disposition des locaux et du personnel.

Elle définit les engagements réciproques des deux communes et de l'association.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- Approuve la convention annexée à la présente délibération,
- Charge Madame le Maire ou son représentant de signer tout document afférent à ce dossier.

### **4. Rapport d'activités Communauté de Communes Alsace Rhin Brisach 2022**

Conformément à l'article L. 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), le Président de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) adresse chaque année aux maires des communes membres un rapport retraçant l'ensemble des actions mises en œuvre au cours de l'exercice précédent.

Ce rapport a été transmis à chaque conseiller avant la séance du conseil municipal.

Le conseil municipal, après en avoir pris connaissance :

- PREND ACTE du rapport d'activités 2022 des services de la Communauté de Communes Alsace Rhin Brisach.
- INDIQUE que ce rapport est tenu à la disposition du public et peut être consulté en mairie.

#### **5. Baux de chasse 2024/2033 – désignation des membres appelés à siéger**

Madame le Maire rappelle que le conseil municipal - par délibération en date du 16 mai 2023 - avait désigné les membres du conseil municipal appelés à siéger à la Commission Consultative Communale de la Chasse (4C) et à la Commission de dévolution.

Les membres suivants avaient été désignés pour faire partie des deux commissions.

##### **a) Commission Consultative Communale de la Chasse 4C**

Présidente : GEBER Marie-Laure

Titulaires : HILDWEIN Joël  
ACKERMANN Gérard  
FROMM Christine

Suppléants : HAUMESSER Christian  
MAYNARD Marlyse  
SCHUBNEL Thierry

##### **b) Commission de dévolution**

Présidente : GEBER Marie-Laure

Titulaires : HILDWEIN Joël  
ACKERMANN Gérard  
FROMM Christine

Suppléants : HAUMESSER Christian  
MAYNARD Marlyse  
SCHUBNEL Thierry

Toutefois, suite à la parution du cahier des charges type des chasses communales du Haut-Rhin pour la période du 2 février 2024 au 1<sup>er</sup> février 2033 - approuvé le 26 juin 2023 - il y a lieu de confirmer cette décision.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de ne pas modifier les membres de ces deux commissions et charge Madame le Maire ou son représentant de signer tout document afférent à ce dossier.

#### **6. SIVOS Obersaasheim – Geiswasser : Désignation des délégués**

Par délibération en date du 16 mai 2023, le Conseil Municipal avait approuvé les statuts du SIVOS Obersaasheim – Geiswasser.

Conformément à l'article n°6 desdits statuts, il convient de désigner 3 délégués titulaires et 1 délégué suppléant par commune.

Les membres suivants sont désignés :

Titulaires :

- M. COMBRE Rémy
- Mme SPINDLER Camille
- Mme MELAYE Angéline

Suppléante :

- Mme FURLING Magalie

## 7. Salle Polyvalente – Règlement et tarification

Madame le Maire rappelle le point soulevé lors de la dernière réunion du conseil municipal à savoir les tarifs de la location de la Salle Polyvalente.

En effet, ces derniers n'ont pas été revus depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2016 (DCM du 14 mars 2016). Compte-tenu de l'inflation et de la forte augmentation des factures d'énergie, des ajustements sont nécessaires.

Les propositions des tarifs de location de la Salle Polyvalente à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024 sont les suivantes :

- ***Particuliers et associations (avec recettes) de la Commune :***

- Salle ⇒ 350 euros
- Cuisine ⇒ 100 euros

- ***Forfait associations (1x par an, repas ou manifestation interne sans recettes) :***

- Salle + cuisine ⇒ 90 euros

- ***Manifestations privées exceptionnelles (entreprises, sociétés) :***

- Salle ⇒ 550 euros
- Cuisine ⇒ 100 euros

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- APPROUVE ces tarifs et charge Madame le Maire ou son représentant de signer tout document y afférent
- DECIDE également de demander une caution d'un montant de 1 000 euros par location (chèque).

## 8. Divers

- a) Madame le Maire rappelle qu'en mars 2022 le conseil municipal avait décidé d'offrir un cadeau d'une valeur de 200 euros à Monsieur CLUR Patrick et d'une valeur de 150 euros à Monsieur MAURER Dominique. Cependant une délibération est nécessaire pour pouvoir procéder au paiement desdits cadeaux.

Le conseil municipal, à l'unanimité, confirme sa décision et charge Madame le Maire ou son représentant de signer tout document afférent à ces cadeaux.

- b) Madame le Maire fait part d'une demande d'aide financière pour le Téléthon. Le conseil municipal décide de ne pas y donner une suite favorable.
- c) Madame le Maire rappelle qu'une nouvelle opération de déstockage d'amiante-ciment pour les particuliers est organisée par la Communauté de Communes Alsace Rhin Brisach. Les inscriptions peuvent se faire jusqu'au 15 septembre 2023 au siège de la Communauté de Communes.
- d) Madame le Maire rappelle les « ateliers mémoire » qui avaient lieu les lundis à la Salle du Conseil de la Mairie l'an dernier. Elle informe que les participants à ces « ateliers mémoire » aimeraient renouveler ces rencontres les deuxièmes lundis de chaque mois et ce à compter du 11 septembre 2023. Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve cette demande.
- e) Madame le Maire remercie Monsieur HAUMESSER Christian pour l'organisation de la rencontre chez nos Amis de Guérin et Romestaing (vol, réservation bus, achat cadeaux..).
- f) Madame le Maire remercie Monsieur COMBRE Rémy pour s'être chargé de l'achat et de la mise en place du matériel informatique destiné à la Directrice du périscolaire.
- g) Madame le Maire informe l'assemblée de l'évolution du dossier sinistre relatif au remplacement du miroir de rue (Rue Louis Pasteur).
- h) Madame le Maire indique également que le dossier sinistre relatif au calvaire est en cours d'instruction auprès de l'assurance.
- i) La quête de la Ligue contre le cancer à Obersaasheim a permis de récolter la somme de 3 084 euros. Madame le Maire remercie les généreux donateurs.
- j) Madame le Maire fait part d'un courrier réceptionné dans la boîte à idée. Il s'agit d'une demande de concours pour Halloween. Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'organiser un concours de dessins.
- k) Madame le Maire confirme que deux ATSEM ont été recrutées avec l'assistance du Centre de Gestion de Colmar.  
Monsieur CORTIJO Juan indique qu'il serait judicieux que les ATSEM soient formées aux gestes de premiers secours.
- l) Monsieur CORTIJO Juan informe le conseil que la société HERZOG est intervenue à la Salle Polyvalente pour les travaux de réfection du sol (parquet).  
Monsieur CORTIJO Juan remercie également Monsieur HAUMESSER Christian pour l'organisation du séjour à Guérin et Romestaing.
- m) Madame FURLING Magalie indique qu'une poubelle aurait été retirée à l'aire de jeux de la Salle Polyvalente.
- n) Madame FROMM Christine remercie Monsieur HILDWEIN Joël pour l'avoir remplacée durant ses congés pour les locations de la Salle Polyvalente.
- o) Monsieur HILDWEIN Joël informe l'assemblée que le Corps des Sapeurs-Pompiers d'Obersaasheim-Geiswasser organise une après-midi découverte de leur métier (initiation aux Gestes de Premiers Secours, manipulation des extincteurs...) le samedi 9 septembre à partir de 14 heures à la Caserne des Sapeurs-Pompiers.

- p) Monsieur ACKERMANN Gérard demande un débroussaillage des chemins dans la forêt.
- q) Madame SPINDLER Camille informe qu'une personne effectue de la mécanique, à titre privé, sur la Place de la Caserne des Sapeurs-Pompiers. Elle se questionne sur la légalité. Des renseignements vont être pris auprès de la Brigade Verte.
- r) Monsieur COMBRE Rémy fait part au conseil que l'installation informatique est en cours à la Caserne des Sapeurs-Pompiers.  
Il remercie également Monsieur HAUMESSER Christian pour l'organisation du séjour à Guérin et Romestaing.
- s) Madame GUIRA Rita demande où en est le dossier de problème de vitesse dans le village.  
Madame le Maire répond ne pas avoir eu le temps de réunir la Commission Voirie à ce jour.
- t) Madame GUIRA déplore que des fêtes - qui engendrent des nuisances sonores - sont régulièrement organisées chez certains administrés.
- u) Monsieur HAUMESSER Christian informe que l'éclairage LED a été mis en place dans certaines rues du village.
- v) Monsieur HAUMESSER Christian fait part de problèmes rencontrés par des chauffeurs livreurs – camions de plus de 3,5 tonnes - rue de Guérin. Ce point va être vu lors de la prochaine Commission Voirie.
- w) Monsieur HAUMESSER Christian propose d'organiser une visite des locaux du périscolaire avec les membres du conseil municipal.
- x) Monsieur HAUMESSER Christian fait part de la demande de l'Association de Gymnastique, à savoir la mise à disposition d'un box supplémentaire pour y entreposer du matériel. Deux box étant actuellement libres de toute occupation, l'un d'eux peut leur être octroyé.
- y) Monsieur HAUMESSER Christian informe que la livraison du nouveau tracteur est programmée le lundi 11 septembre 2023 à 15 heures.  
La remise de l'ancien tracteur à la Commune de Heiteren, quant à elle, est prévue le mercredi 20 septembre 2023 à 14 heures.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne n'ayant demandé la parole, Madame le Maire clôt la séance à 21 h 15.

Obersaasheim, le 11 septembre 2023



Le Maire,

Marie-Laure GEBER

Accusé de réception en préfecture  
068-216802462-20230831-01-31-08-2023-DE  
Date de télétransmission : 11/09/2023  
Date de réception préfecture : 11/09/2023

**Tableau des signatures**  
**Pour l'approbation du procès-verbal des délibérations du conseil municipal**  
**de la Commune de OBERSAASHEIM de la séance du 31 août 2023**

- 1) Approbation du dernier procès-verbal
- 2) Périscolaire – Convention avec la Commune de Geiswasser
- 3) Périscolaire – Convention avec l'Association PREALIS
- 4) Rapport d'activités Communauté de Communes Alsace Rhin Brisach 2022
- 5) Baux de chasse 2024/2033 – désignation des membres appelés à siéger
  - a) Commission Consultative Communale de la Chasse 4C
  - b) Commission de dévolution
- 6) SIVOS Obersaasheim – Geiswasser : Désignation des délégués
- 7) Salle Polyvalente – Règlement et tarification
- 8) Divers

<i>Nom et prénom</i>	<i>Qualité</i>	<i>Signature</i>	<i>Procuration</i>
GEBER Marie-Laure	Maire		
HAUMESSER Christian	1 <sup>er</sup> Adjoint au Maire		
MELAYE Angéline	2 <sup>me</sup> Adjointe au Maire		
CORTIJO Juan	3 <sup>me</sup> Adjoint au Maire		
MAYNARD Marlyse	Conseillère municipale		
COMBRE Rémy	Conseiller municipal		
HILDWEIN Joël	Conseiller municipal délégué		
SCHUBNEL Thierry	Conseiller municipal délégué		
FROMM Christine	Conseillère municipale déléguée		
GUIRA Rita	Conseillère municipale		
ACKERMANN Gérard	Conseiller municipal		
FURLING Magalie	Conseillère municipale		
SPINDLER Camille	Conseillère municipale		

COMMUNE D'OBERSAASHEIM

PV DU CM DU 31/08/2023

Accusé de réception en préfecture  
068-216802462-20230831-01-31-08-2023-DE  
Date de télétransmission : 11/09/2023  
Date de réception préfecture : 11/09/2023